



**MUNICIPALITÉ DE ROXTON POND  
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**AVIS PUBLIC  
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE  
POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE DE 2024**

Conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, avis public est donné par le soussigné, François Giasson, directeur général et greffier-trésorier, que lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Roxton Pond, qui se tiendra :

**Date :** 8 juillet 2025

**Heure :** 19 h 30

**Lieu :** Hôtel de ville de Roxton Pond - 901, rue Saint-Jean, Roxton Pond (Québec)  
J0E 1Z0

Il sera procédé à la présentation et au dépôt du rapport financier ainsi que du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2024.

Ces documents pourront être consultés au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Donné à Roxton Pond, province de Québec, ce 26<sup>e</sup> jour de juin 2025.

Le directeur général et greffier-trésorier,

François Giasson